

TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

Hiver 2018/2019 – été et automne 2019

Tarifs applicables à compter du 1^{er} décembre 2018.



Les opérations de secours, médicalisations, recherches sur le domaine skiable de Tignes, et les interventions des pisteurs-secouristes, ambulances et hélicoptères sont facturées selon les barèmes en vigueur.

La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ce type de frais.

IL EST VIVEMENT RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE « SPÉCIAL SKI »

FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

1 ^{re} catégorie*	Zone front de neige Petits soins Accompagnements	56 euros
2 ^o catégorie*	Zone rapprochée	218 euros
3 ^o catégorie*	Zone éloignée	383 euros
4 ^o catégorie*	Zone hors-piste Ce tarif pourra être majoré des taux horaires suivants :	766 euros
	Mise en œuvre de chenillette	200 euros/h
	Mise en œuvre de motoneige	73 euros/h
	Intervention de pisteurs-secouristes	49 euros/h

* selon délibérations du conseil d'administration des pistes de Tignes des 5 septembre et 6 novembre 2018.

TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTES

Ambulance bas de piste de Tignes le Lac ou Val Claret/hélistation jusqu'au centre médical	173 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	205 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	202 euros

PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	360 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry ou Annecy	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros



TRANSPORTS PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé		56,80 euros/min
Hélicoptère non médicalisé	Forfait sur piste	388,32 euros
Hélicoptère non médicalisé	Forfait hors-piste	502,54 euros
Hélicoptère non médicalisé	Supplément treuil	239,84 euros
Hélicoptère non médicalisé	Evacuations non forfaitisées	40,55 euros/min

Régie des Pistes,
La Marlière,
73320 TIGNES

ALERTE SECOURS
+33 4 79 06 32 00 ou
pistes@tignes.net



© Photo Aurore Valance